



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-29220>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-29220**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'accueil, de standard et de tâches administratives pour les sites de Décines et Grenoble

Description : La présente Consultation est passée par l'Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes (EFS AURA). Il constitue un marché dans le cadre duquel l'Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes émet seul des bons de commande. La consultation est allotie en 2 lots, chaque lot donnant lieu à un marché public. Le marché public constitue un accord cadre mono attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord cadre est conclu avec seulement un maximum pour 48 mois pour chacun des lots. Les valeurs estimées et valeurs maximums mentionnées dans le présent avis correspondent à des montants sur 48 mois.

Identifiant de la procédure : d3b92e12-1b0a-4523-9c8b-a3a81e00142e

Avis précédent : 652194-2025

Identifiant interne : 2024EFS_AURA380

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est engagée sous la forme de l'appel d'offres ouvert, conformément à l'article L.2124-2 ainsi qu'aux articles R.2124-1, R.2124-2, R.2161-2 et R.2161-4 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79992000 Services de réception

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79511000 Services de standard téléphonique

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé que les prestations devront être réalisées : Pour le lot n°1, au siège de l'EFS AURA au 111 rue Elisée Reclus, 69153 Décines-Charpieu. Pour le lot n°2 sur le site de l'EFS AURA au 29 avenue du Maquis Grésivaudan, 38 701 La Tronche.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 293,873.3 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les opérateurs économiques peuvent présenter des offres pour un ou plusieurs lots.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Réglementations nationales - Code de la commande publique

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations d'accueil, de standard et de tâches administratives pour le site de Décines-Charpieu

Description : Les spécifications techniques sont précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79992000 Services de réception

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79511000 Services de standard téléphonique

Options :

Description des options : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations devront être réalisées au siège de l'EFS AURA au 111 rue Elisée Reclus, 69153 Décines-Charpieu.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 Mois

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le marché public prendra effet à compter du 2 mai 2026 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une durée de 12 mois. A l'issue de la première période d'exécution, le marché public est reconductible trois fois pour des périodes de 12 mois, selon les dispositions du CCAP. Le RPA informe par écrit le Titulaire de son intention de ne pas reconduire le marché public. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception via PLACE au plus tard 3 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant maximum du lot figurant dans le présent avis est indiqué hors taxe pour 48 mois.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix sera analysé sur le coût horaire proposé.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique qui sera analysée au regard des sous critères suivants : - L'organisation du candidat vis-à-vis de l'absence non prévu d'un personnel (30%), - Organisation mise en place pour la prestation (20%) selon la répartition indiquée dans le cadre de réponse.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier, de rejet un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. Les pièces du marché sont consultables à compter de sa conclusion, sur rendez-vous au siège de l'Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées figurant dans le présent avis) dans le respect des principes posés par la loi n°78753 du 17/07/1978 portant diverses mesures <https://ted.europa.eu/TED>.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Prestations d'accueil, de standard et de tâches administratives pour le site de Grenoble

Description : Les spécifications techniques sont précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79992000 Services de réception

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79511000 Services de standard téléphonique

Options :

Description des options : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations devront être réalisées sur le site de l'EFS AURA au 29 avenue du Maquis Grésivaudan, 38701 La Tronche

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le marché public prendra effet à compter du 2 mai 2026 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une durée de 12 mois. A l'issue de la première période d'exécution, le marché public est reconductible trois fois pour des périodes de 12 mois, selon les dispositions du CCAP. Le RPA informe par écrit le Titulaire de son intention de ne pas reconduire le marché public. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception via PLACE au plus tard 3 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant maximum du lot figurant dans le présent avis est indiqué hors taxe pour 48 mois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix qui sera analysée au regard des sous critères suivants : - 47%, qui sera analysé sur le coût horaire proposé de la prestation (poste 1 BPU), - 3%, qui sera analysé sur le coût horaire proposé pour la prestation de remplacement (poste 2 BPU).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur qualité technique qui sera analysée au regard des sous critères suivants : - L'organisation du candidat vis-à-vis de l'absence non prévu d'un personnel (30%), - Organisation mise en place pour la prestation (20%) selon la répartition indiquée dans le cadre de réponse.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier, de rejet un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. Les pièces du marché sont consultables à compter de sa conclusion, sur rendez-vous au siège de l'Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées figurant dans le présent avis) dans le respect des principes posés par la loi n°78753 du 17/07/1978 portant diverses mesures <https://ted.europa.eu/TED>.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 201,678.92 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 400,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SGA-SOCIETE GESTION D'ACCUEIL

Offre :

Identifiant de l'offre : 24B26010-01

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 201,678.92 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B26010-01

Titre : Prestations d'accueil, de standard et de tâches administratives pour le site de Décines-Charpieu

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/03/2026

Date de conclusion du marché : 18/03/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 652194-2025

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 12

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes

Numéro d'enregistrement : 42882285202884

Adresse postale : 111 rue Elisée Reclus

Ville : DECINES-CHARPIEU

Code postal : 69150

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Service Juridique

Adresse électronique : aura.marches-publics@efs.sante.fr

Téléphone : +33 4 78 65 61 61

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : LYON CEDEX 03

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : +33 4 87 63 50 00

Télécopieur : +33 4 87 63 52 50

Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon

Numéro d'enregistrement : 11002001300097

Adresse postale : Direction Régionale des Finances Publiques Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône Secrétariat du CCIRA de Lyon 3, Rue de la Charité

Ville : Lyon

Code postal : 69268

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 0472772130

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SGA-SOCIETE GESTION D'ACCUEIL

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 82360179400048

Adresse postale : 1350, Avenue Albert Einstein parc d'activités Technologiques, Bâtiment B

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : service-commercial@sga-services.fr

Téléphone : +33 4 67 05 09 73

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b108e269-634a-4587-a588-6af0f98a6a87 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/03/2026 à 11:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2026